

Programme d'études

« Lien social au Maroc : Quels rôles pour l'Etat et l'ensemble des acteurs sociaux ? »

Séminaire
de discussion des résultats de l'étude

Les aspects culturels de la régionalisation

Mot d'ouverture de M. Mohammed Tawfik MOULINE
Directeur Général

Mercredi 13 mars 2013

Institut Royal des Etudes Stratégiques

Il m'est agréable de vous souhaiter la bienvenue à l'Institut Royal des Etudes Stratégiques et de vous remercier d'avoir bien voulu honorer de votre présence ce séminaire qui traite d'un aspect important sur un thème crucial, celui des aspects culturels qui devraient incliner dans un sens favorable la marche de notre pays vers une régionalisation avancée.

Beaucoup a été dit sur le caractère avant-gardiste de la nouvelle Constitution du Royaume. A bien des égards, la Charte constitutionnelle est un texte en avance y compris sur des constitutions de pays d'ancienne tradition démocratique. D'où l'importance d'en sécuriser la mise en œuvre pour que le Maroc et les Marocains puissent tirer le meilleur de cette Constitution, véritable feuille de route de la rénovation du système institutionnel et de retissage du lien social au Maroc.

Il y a lieu d'engager à propos des chantiers de cette rénovation institutionnelle, dont la Constitution est la base légale, les débats les plus larges pour une vulgarisation de leurs portées symboliques et pratiques. Ceci permettra une adhésion populaire la plus large possible autour des différents chantiers de rénovation.

Parmi les chantiers féconds de la révision constitutionnelle de 2011, deux concernent directement notre propos de ce matin : le projet de régionalisation avancée, (et je souligne le mot « avancé » sur lequel je reviendrai un peu plus loin) et celui de la politique de la diversité, chantier tout aussi audacieux, dont la prise en compte est de nature à aider à la réussite du projet de régionalisation avancée,

Dans son Discours du 03 janvier 2010, d'installation de la Commission Consultative de la Régionalisation, Sa Majesté le Roi Mohammed VI avait qualifié le projet de régionalisation, de « chantier structurant [qui] traduit une option résolue pour la rénovation et la modernisation des structures de l'Etat ». Sa Majesté avait à cette occasion invité à la mise « au point d'un modèle maroco-marocain de régionalisation, issu des spécificités de notre pays » en rappelant que, parmi les nations, « le Maroc se distingue par son patrimoine historique séculaire, autant que par son évolution moderniste notoirement connue, en matière de décentralisation élargie ».

L'Institut Royal des Etudes Stratégiques, forum d'analyses et de débats sur tout ce qui est susceptible d'impacter la trajectoire de notre pays, a mis à profit les résultats de son programme d'études « Lien social au Maroc », dans le cadre duquel se tient notre séminaire, pour se pencher sur la question des « aspects culturels de la régionalisation ».

Les principales leçons tirées du programme d'études sur le Lien social en rapport avec le thème du séminaire, notamment issues de l'enquête nationale sur le

lien social, vous seront présentées en introduction à l'exposé de l'équipe qui a mené l'étude sur « les aspects culturels de la régionalisation ».

Succinctement, pour vous en donner un avant-gout, les résultats du programme d'études « Lien social » montrent que la dimension culturelle participe largement de la création de signes, d'images et de matériaux susceptibles de créer des « bassins de vie », et donc de « faire » une région. A travers une reconnaissance des spécificités ethniques et linguistiques des régions marocaines, les tensions identitaires peuvent être atténuées à courte échéance et résorbées à moyenne échéance. Par la même, la cohésion sociale et culturelle des régions peut être consolidée et le lien social renforcé.

Face à l'ambition affichée par les discours royaux, que la nouvelle Constitution institutionnalise, qu'est ce qui peut faire du projet de régionalisation en préparation un projet « avancé » tant par rapport aux expériences marocaines passés, qu'étrangères ? La prise en compte des aspects culturels des territoires permet assurément d'approfondir la réflexion sur le chemin de cette avancée qualitative pour aller à la rencontre d'un modèle maroco-marocain de régionalisation.

A travers la reconnaissance de la diversité culturelle et linguistique marocaine, engagée par le Discours Royal d'Ajdir qui a marqué un tournant dans la conception de la diversité marocaine, le Maroc affirme à travers sa Charte constitutionnelle, adoptée en 2011, sa volonté de promouvoir toutes les expressions culturelles de la nation. La nouvelle politique de la diversité constitue un dépassement de l'ancienne vision unitaire de l'Etat et propose une conception de l'identité nationale qui prend en considération la diversité culturelle du pays.

L'Institut Royal des Etudes Stratégiques, conscient de l'impact que les deux grandes réformes de la régionalisation avancée et de la promotion de la diversité ne manqueront pas d'avoir sur la trajectoire du pays à moyen et à long termes, a entamé depuis deux années maintenant, dans le cadre du Programme d'études « Lien social au Maroc », une réflexion sur ces thèmes, par l'organisation de plusieurs séminaires et à travers une étude sur les « Aspects culturels de la régionalisation » avec comme finalité de contribuer à l'éclairage de la prise de décision stratégique de l'Etat en la matière.

Menée par une équipe multidisciplinaire, l'étude sur les « Aspects culturels de la régionalisation » met en exergue un ensemble d'éléments et de données utiles pour un débat approfondi sur la régionalisation dans la société marocaine.

En effet, comme l'exposerons plus en détail les membres de l'équipe de l'étude, menée par M. Ali Amahane, tout territoire est censé être mieux assis quand les communautés qui le composent se reconnaissent dans une identité sociale et

culturelle bien ancrée. Or, le projet de régionalisation dans le contexte de la nouvelle Constitution, ne pose pas seulement le problème du découpage administratif et de promotion de la proximité, il soulève tout particulièrement la difficulté d'ériger les collectivités territoriales en identités collectives et référents communs.

Il nous semble important, comme le suggère les résultats de cette étude, d'articuler, tant au stade de la réflexion qu'à celui de la mise en œuvre, les deux chantiers de la régionalisation et de la promotion de la diversité. Les deux peuvent constituer solidairement cette valeur ajoutée qui nous met sur la piste du caractère « avancé » de la régionalisation. La prise en compte des éléments culturels peut jouer un rôle important dans cette volonté novatrice de construction régionale et de promotion de la diversité.

Contribution scientifiquement menée, l'étude, à travers une lecture historique, anthropologique, géographique et culturelle de la tradition régionale, souligne la profondeur historique du fait régional marocain, qui remonte pour le moins au XVI^e siècle. Elle souligne également que la diffusion territoriale de certains traits culturels marquants, comme la langue et les productions culturelles, peut constituer un atout supplémentaire dans la réussite du projet structurant de la régionalisation avancée.

La région ne peut pas être un simple agrégat de communes ou de provinces, et ne peut être définie par une simple proximité ou continuité territoriale. S'il est vrai que les facteurs fonctionnels sont nécessaires au développement économique et social de la région, il est tout aussi vrai que les liens affectifs et de la subjectivité collective restent prépondérants dans le processus de sa consolidation et dans la création des conditions de sa cohésion. La réussite du projet de régionalisation avancée consiste ainsi en la combinaison des facteurs fonctionnels et de la dimension historique et culturelle.

la prise en compte des contenus culturels des régions mérite d'être accompagnée de toute une série de changements : changement de l'image qu'on se donne de la nation, la reconnaissance de la pluralité culturelle et linguistique, la création d'un principe de territorialité identitaire qui peut contribuer au désamorçage des tensions identitaires, le passage d'une dimension linguistique unitaire à un statut pluriel, la transition progressive d'une région économique vers une région territoriale fondée, également, sur des contenus culturels.

De même, l'élaboration d'une politique linguistique qui prend en considération les pluralités intralinguistiques (deux langues officielles, des langues régionales, des langues étrangères) est partie prenante de la politique de la diversité. La mise en œuvre du Conseil des langues et de la culture marocaine constitue, dans la configuration de la nouvelle politique de régionalisation, un jalon d'importance.

Enfin, l'analyse de certaines expériences internationales, qui peuvent par des aspects inspirer le Maroc dans la mise en œuvre de son modèle de régionalisation avancée, montre que l'organisation territoriale des Etats sur une base régionale peut offrir des réponses appropriées à des problèmes délicats d'organisation territoriale. Parmi ces expériences, celle de l'Italie est à examiner avec intérêt si l'on garde à l'esprit la volonté du Maroc d'assurer à ses provinces sahariennes une large autonomie dans le cadre d'un règlement définitif de l'affaire du Sahara.

Face aux enjeux du projet de régionalisation et de promotion de la diversité marocaine, il semble approprié d'organiser un large débat national autour du projet par la mise en exergue des potentialités matérielles mais aussi immatérielles et symboliques des territoires et ce, préalablement à leur sanctification comme « région ». L'exemple espagnol donne des pistes qu'il conviendrait d'étudier quant au moyen de faire participer les territoires dans le processus d'auto-identification à une image collective et à un destin commun en tant que région.

Ce débat donne l'opportunité de voir dans quelle mesure la nouvelle politique régionale pourrait-elle aider à :

- pallier les insuffisances des expériences du passé ?
- permettre une réinvention du lien social national et à revitaliser l'identité nationale dans sa dimension plurielle ?
- résorber les valeurs de repli et réguler les modes de manifestations des frustrations identitaires ?
- mettre en œuvre une démarche hétérogénéisante dans toute reconstruction du socle identitaire de la nation et redéployer le métissage entre nation et marocanité, région et territoire ?
- forger une identité nationale où les différences identitaires régionales trouveront leur place et seront valorisées ?
- permettre le prolongement du local vers le national comme symbiotique et naturel ?
- permettre l'émergence d'un sentiment d'appartenance à la région, par la promotion des traits culturels spécifiques ?

- valoriser l'alliance et le métissage identitaire et culturel et lutter contre la stigmatisation du fait de l'origine régional et ethnique, la couleur, la langue, où les traits et habitudes culturels ?
- bannir la rhétorique anti-communautaire des politiques publiques et accélérer le mouvement de décentralisation et de déconcentration administrative ?
- promouvoir la mixité sociale, le brassage culturel et ethnique ?
- passer de la folklorisation du fait culturel à sa professionnalisation ?
- faire baisser les tensions identitaires et les crispations religieuses ?
- favoriser l'émergence d'une élite régionale intègre et compétitive ?
- mettre en place des structures d'intermédiation en vue d'encourager le dialogue et la négociation de nouveaux rapports entre le centre et les régions et entre les régions ?
- aider à combattre l'enfermement spatial et la marginalisation et réinventer les relations et les liens de solidarité entre le centre et les régions et entre les régions entre elles ?
- favoriser le déploiement d'une politique de l'identité et de la diversité en vue de relever le défi pluriculturel et de permettre les aménagements linguistiques nécessaires, notamment pour que les langues locales puissent exprimer la diversité ethnique et linguistique marocaine et permettre la prise en charge des déterminants identitaires et culturels au niveau de la configuration du découpage régional ?